



Règlement sportif Festival Féminin 2022

Commission Comeven

Règlement sportif du Festival :

- Inscription des équipes régions dans la catégorie supérieure.
- Toute joueuse ne pourra pas jouer dans 2 équipes différentes sauf dérogation exceptionnelle validée par l'élu référent à l'inscription de l'équipe sur le site
- Possibilité de mixer entre joueuse licencié et joueuse non-licenciée. Le nombre de non-licenciées est égale au maximum au nombre de licenciées présentes.
- Valeur normale des paniers
- "*Défense de zone*" **interdite** sous peine de match perdu après le 2^{ème} avertissement donné par le référent technique. (Sauf U18)
- 3 fautes maximum par joueuse / match
- Pas de lancer franc.
- 1 point par faute pour l'équipe adverse
- 2 points + possession en cas de faute **antisportive et/ou technique**
- Changement impératif à la volée avec passage de témoin (ex : chasuble)
- Règle de la possession alternée
- Prolongation de 2' si égalité (dimanche)
- En cas d'égalité, point average particulier (règlement FFBB)
- Pas de temps mort en match de poule (samedi) et aux ½ finales
- **1 temps mort (1') pour les finales**
- **Arrêt du chrono dans la dernière minute lors des finales**